



ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Énergie des Mines
et de l'Environnement



APPEL À PROJETS

GREEN INNOBOOST 2.0

Programme d'accélération des projets innovants
dans le domaine des technologies vertes
et soutien à l'industrialisation



18 MOIS
D'ACCOMPAGNEMENT

TECHNOLOGIQUE

MISE SUR LE
MARCHÉ

FINANCEMENT

Plus d'informations sur www.iresen.org

Date limite de soumission 31 Janvier 2021

JUSQU'À
1.5 MMAD
PAR PROJET

Table des matières

Contexte et objectifs de l'appel à projets GREEN INNOBOOST 2.0	2
Conditions d'éligibilité	2
Objectif	2
Thématiques ciblées	2
Maturité technologique	3
Consortium et coordination	3
Expertise	4
Prérequis	4
Critères de sélection	4
Processus de sélection et calendrier	4
Première phase : soumission et présélection	4
Deuxième phase : soumission du dossier détaillé	5
Calendrier	5
Conditions de financement	6
Durée et plafond du financement	6
Cible du financement	6
Mode de financement et contrepartie	7
Option 1 : redevance annuelle	7
Option 2 : pourcentage du projet	7
Gestion des fonds	8
Partenaires étrangers	8
Accompagnement proposé	8
Accompagnement technologique	8
Accompagnement pour la mise sur le marché	8
Gestion et suivi des projets	9
Conditions et engagements	9
Propriété intellectuelle	9
Équipements	9
Contrepartie	9
Option 1 : redevance annuelle	10
Option 2 : pourcentage du projet	10
Contact et informations	10

Contexte et objectifs de l'appel à projets GREEN INNOBOOST 2.0

Avec le soutien du Ministère de l'Énergie, des Mines et de l'Environnement, l'Institut de Recherche en Énergie Solaire et Énergies Renouvelables (IRESEN) poursuit sa dynamique d'accompagnement de la stratégie énergétique nationale et de soutien à l'innovation à travers le financement de projets innovants à fort potentiel d'impact environnemental et socio-économique. La 2ème édition du programme d'accélération des projets innovants dans le secteur des technologies vertes, le programme GREEN INNOBOOST 2.0, offre aux porteurs de projets un accompagnement technologique ainsi qu'un soutien pour l'industrialisation et la mise sur le marché de leur innovation.

Le programme prévoit jusqu'à 1,5 million de Dirhams par projet pour financer notamment les tests, la certification et la production d'une première série préindustrielle. Les projets sélectionnés auront accès aux plateformes de recherche appliquée développées par l'IRESEN et ses partenaires (notamment le Green Energy Park, le Green & Smart Building Park, et d'autres infrastructures au sein d'universités marocaines et étrangères).

Le programme GREEN INNOBOOST 2.0 propose un accompagnement technologique grâce à un fort capital humain de plusieurs chercheurs et experts du Maroc et de la diaspora. Les porteurs de projets pourront affiner leur business model, identifier leur marché cible et bénéficier de mises en relations avec de potentiels financeurs, fournisseurs et clients au Maroc et à l'international. Les porteurs de projets seront soutenus sur une période de 18 mois avec comme objectif la mise sur le marché de leur innovation via des premières commandes.

Conditions d'éligibilité

Pour postuler au programme GREEN INNOBOOST 2.0, les soumissionnaires doivent répondre à certaines conditions d'éligibilité préalables.

Objectif

Les projets soumissionnaires doivent avoir pour objectif le développement, la conception, la fabrication ou la commercialisation d'un ou plusieurs produits/services/procédés innovants en lien avec au moins l'une des thématiques de cet appel à projets.

Thématiques ciblées

Les projets soumissionnaires doivent couvrir une ou plusieurs des thématiques énumérées ci-dessous et doivent être en adéquation avec la stratégie énergétique nationale. Les thématiques ciblées par l'appel à projets GREEN INNOBOOST 2.0 sont :

- L'énergie solaire thermique et photovoltaïque
- L'énergie éolienne
- L'énergie marine
- L'efficacité énergétique et l'habitat durable
- Le stockage de l'énergie
- La digitalisation dans l'énergie
- Le nexus eau-énergie
- La biomasse
- La mobilité durable

Maturité technologique

Les produits, services et procédés ciblés par le programme GREEN INNOBOOST 2.0 doivent se situer à un niveau de maturité technologique élevé (prototype et/ou preuve de concept existante) avec un fort potentiel d'industrialisation et/ou de commercialisation.

Les projets soumissionnaires doivent donc s'appuyer sur un prototype ou une preuve de concept correspondant à un niveau de maturité technologique élevé, c'est-à-dire un niveau de TRL (Technology Readiness Level) supérieur ou égal à 6 (cf. Fig.1).

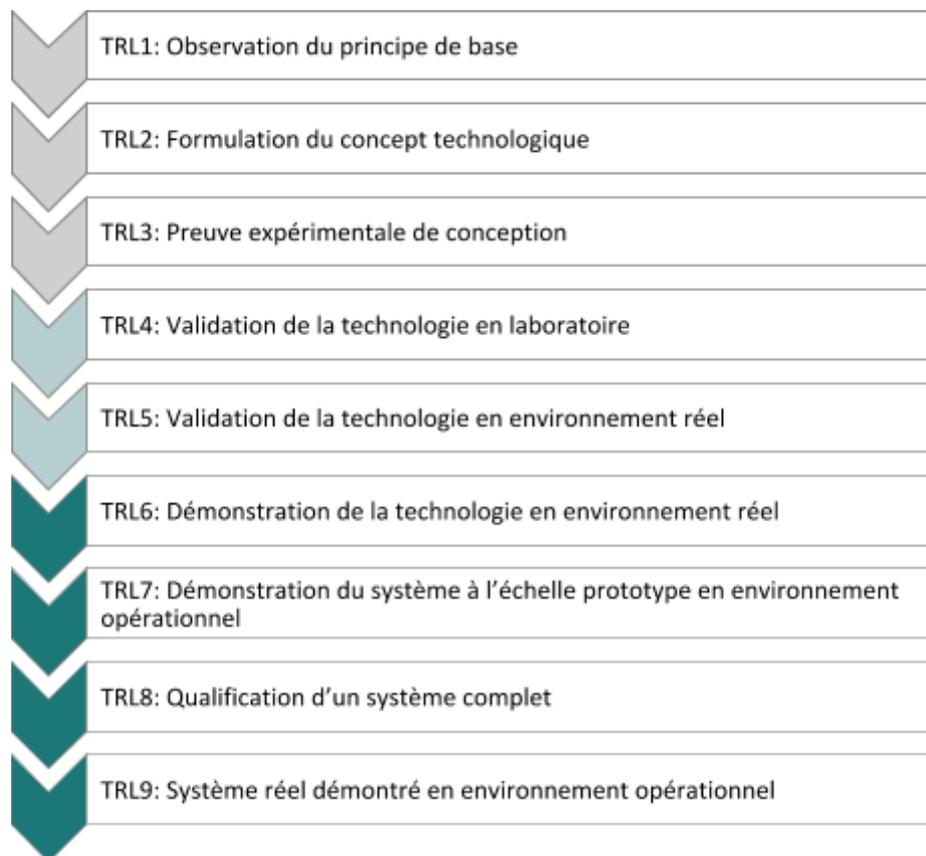


Fig. 1 - Échelle des TRL

Consortium et coordination

Le programme GREEN INNOBOOST 2.0 s'adresse aux équipes faisant collaborer des acteurs économiques (entrepreneurs, PME, industriels) et scientifiques (chercheurs, ingénieurs) dans le cadre de projets innovants.

Les projets soumissionnaires doivent donc être portés par des consortiums composés d'au moins une entreprise marocaine et au moins un partenaire scientifique marocain (université, centre de recherche). Le consortium peut également inclure des partenaires industriels ou scientifiques internationaux.

Bien que porté par plusieurs partenaires, l'équipe du projet doit désigner un unique porteur de projet parmi les partenaires économiques (entrepreneurs, PME, industriels) qui aura la charge de la coordination du projet vis-à-vis de l'IRESEN.

Expertise

Au moins l'un des partenaires du projet doit justifier d'une expertise et/ou d'un savoir-faire en lien direct avec la thématique du projet au travers de publications scientifiques, de brevets et/ou d'une expérience professionnelle probante dans le domaine.

Prérequis

Les soumissionnaires doivent justifier d'une bonne maîtrise de leur projet, aussi bien dans sa dimension technique que commerciale. Cela peut être démontré via :

- Un état de l'art scientifique à l'échelle internationale concernant leur innovation ;
- Une première étude de marché ;
- Une première étude de viabilité technico-économique de leur produit, service ou procédé innovant.

Critères de sélection

Les porteurs de projet éligibles qui auront soumis une candidature pour participer au programme GREEN INNOBOOST 2.0 seront sélectionnés sur la base des critères suivants :

- La pertinence scientifique et technologique notamment :
 - Le caractère innovant par rapport à l'état de l'art
 - La solidité de la preuve de concept
- La viabilité économique du projet en examinant :
 - La taille du marché ciblé
 - L'analyse de la compétition existante
 - Le modèle économique envisagé
 - La stratégie de commercialisation envisagée
- Le potentiel d'impact environnemental à la lumière :
 - Du nombre de tonnes d'équivalent CO2 évitées grâce à l'innovation
 - De la démarche d'éco-conception adoptée
- Le potentiel d'impact social, se traduisant par :
 - Le potentiel de création d'emploi
 - L'inclusivité du produit
- La cohérence et la faisabilité du plan de travail en termes de :
 - Durée
 - Ressources humaines engagées
 - Ressources matérielles engagées
 - Ressources financières engagées
- La motivation des partenaires.

Processus de sélection et calendrier

Le processus de sélection se fera en deux phases via la plateforme de soumission en ligne de l'IRESEN iresen-aap.org.

Première phase : soumission et présélection

Cette première soumission a pour objectif de présenter :

- Une brève description du projet ;

- Le porteur de projet, en charge de la coordination du projet ;
- Les organismes partenaires du projet et leur représentant ;
- Un descriptif détaillé du produit ou service innovant ;
- Une analyse macro-environnementale ;
- Une première analyse de marché et de la niche ciblée ;
- Une première analyse compétitive ;
- La proposition de valeur ;
- L'investissement nécessaire et le retour sur investissement prévu ;
- Les retombées technologiques, environnementales et sociales du projet ;
- Un premier modèle d'affaires ;
- Les tâches, objectifs et livrables du projet ;
- Le montage financier résumé du projet.

Les soumissionnaires sont invités à soumettre leur projet sur la plateforme de soumission en ligne et accessible sur le site de l'IRESEN : iresen-aap.org. Les soumissionnaires seront guidés pour remplir le formulaire de soumission et joindre tous les fichiers demandés, notamment les lettres d'engagement des partenaires du projet signées ainsi que la convention de collaboration entre les partenaires du projet signée par tous les partenaires.

Les documents suivants sont à la disposition des soumissionnaires et téléchargeables :

- Guide de soumission ;
- Guide d'établissement du budget ;
- Modèle de lettre d'engagement (à remplir par chaque partenaire du projet) ;
- Modèle de convention de collaboration (à signer par l'ensemble des partenaires du projet).

La soumission à l'appel à projets GREEN INNOBOOST 2.0 ne procure aux soumissionnaires aucun droit autre que la présentation de leur projet au Conseil Scientifique de l'IRESEN, composé de personnalités scientifiques marocaines et étrangères. Le Conseil Scientifique est chargé d'évaluer la pertinence des projets et de recommander les projets qui pourront bénéficier du programme GREEN INNOBOOST 2.0

Deuxième phase : soumission du dossier détaillé

Cette étape de soumission en ligne concerne les projets ayant été sélectionnés à l'issue de la première phase, c'est-à-dire suite à l'évaluation du Conseil Scientifique. Les soumissionnaires ayant franchi la première phase seront invités à détailler leur dossier de candidature, toujours via la plateforme de soumission en ligne.

Seuls les projets sélectionnés au terme de ces deux phases de sélection pourront signer la convention attributive de financement et sont considérés retenus pour le programme GREEN INNOBOOST 2.0.

Calendrier

9 NOV 2020	ANNONCE ET OUVERTURE DE L'APPEL À PROJET Les candidats disposent de 2 mois et demi pour constituer leurs équipes et soumettre leur candidature
	WEBINAIRE DE LANCEMENT Session d'informations, questions-réponses avec les candidats potentiels et opportunité de constituer des équipes
31 JAN 2021	CLÔTURE DES SOUMISSIONS

	Fin de la 1ère phase de soumission
	SÉLECTION DES PROJETS ÉLIGIBLES Vérification des éléments administratifs et échanges avec les candidats entre le 31 janvier et le 15 février 2021
15 FÉVR 2021	
	ÉVALUATION DES PROJETS PAR LE CONSEIL SCIENTIFIQUE Les dossiers des candidats éligibles seront évalués par le Conseil Scientifique de l'IRESEN en collaboration avec des experts des sujets socio-économiques entre le 15 février et le 15 mars 2021
15 MARS 2021	ANNONCE DES PROJETS PRÉSÉLECTIONNÉS Les candidats présélectionnés pour bénéficier du programme GREEN INNOBOOST 2.0 seront annoncés sur le site de l'IRESEN
	DEUXIÈME PHASE DE SOUMISSION Les candidats présélectionnés disposent de 6 semaines entre le 15 mars et le 26 avril 2021 pour soumettre un dossier de candidature détaillé
26 AVRIL 2021	
	SÉLECTION FINALE Sélection des projets retenus par le Conseil de Suivi et de Stratégie et le Conseil d'Administration de l'IRESEN
1 JUIN 2021	Annonce des projets sélectionnés et début du GREEN INNOBOOST 2.0

Conditions de financement

Durée et plafond du financement

Le programme GREEN INNOBOOST 2.0 propose un financement à hauteur de 1,5 million de Dirhams sur une durée maximale de 18 mois.

Cible du financement

Les postes de dépenses éligibles au financement GREEN INNOBOOST 2.0 sont :

- Le personnel scientifique du projet, à savoir :
 - Les enseignants-chercheurs ;
 - Les ingénieurs ;
 - Les techniciens ;
 - Les post-docs ;
 - Les doctorants ;
 - Les stagiaires ;
 - Avec un maximum de 2 ingénieurs ou techniciens ou post-docs ou doctorants sur une période maximale de 18 mois chacun ;
 - Et un maximum de 4 stagiaires sur une période maximale de 4 mois chacun.
- Les équipements nécessaires à la réalisation du projet (hors matériel de bureau) ;
- Les consommables nécessaires à la réalisation du projet ;

- Les déplacements, en particulier:
 - Les déplacements dans le cadre de la réalisation du projet (réunions de travail etc.) ;
 - La participation à des évènements ayant pour objectif la dissémination des résultats du projet au Maroc et à l'international (plafonnés à deux évènements internationaux sur la durée totale du projet) ;
- Les frais de collaborations, sous-traitants et prestations externes, en particulier :
 - Les tests de caractérisation ;
 - La certification du produit développé dans le cadre du projet ;
 - La démonstration et les essais à échelle industrielle ;
 - La mobilisation d'expertise pour l'élaboration du business plan final et le chiffrage et la planification industrielle entre autres ;
- Les coûts autres, notamment :
 - Les frais liés à la propriété intellectuelle.

Le détail des plafonds et conditions d'éligibilité des postes de dépense mentionnés ci-dessus se trouve dans le Guide d'Établissement du Budget du programme GREEN INNOBOOST 2.0, téléchargeable sur la plateforme de soumission.

Mode de financement et contrepartie

Le financement proposé par le programme GREEN INNOBOOST 2.0 est à hauteur de 1,5 million de dirhams par projet.

En contrepartie du financement et de l'accompagnement technologique proposés, les projets sélectionnés pour le programme GREEN INNOBOOST 2.0 pourront choisir une des deux options ci-dessous:

- 1ère option : redevance annuelle ;
- 2ème option : pourcentage du projet.

Les projets sélectionnés pour le programme GREEN INNOBOOST 2.0 seront libres de choisir l'option qui leur convient lors de la signature des conventions attributives de financement au démarrage du programme (en juin 2021).

Option 1 : redevance annuelle

En contrepartie du financement et de l'accompagnement technologique proposés, les projets qui réalisent du chiffre d'affaires s'engagent à reverser à IRESEN une redevance annuelle s'élevant à 1,5% sur le chiffre d'affaires généré par l'innovation soutenue par le programme GREEN INNOBOOST 2.0, à partir de la 3ème année après le premier chiffre d'affaires réalisé, et ce pour une durée indéterminée.

Cette contrepartie permettra le financement d'actions de soutien à l'écosystème de l'innovation verte au Maroc ainsi que la pérennisation des plateformes développées conjointement par l'IRESEN et ses partenaires.

Option 2 : pourcentage du projet

En contrepartie du financement et de l'accompagnement technologique proposés, les porteurs de projet s'engagent à accorder à l'IRESEN une prise de participation dans le projet pouvant aller jusqu'à 20%.

Cette contrepartie permettra le financement d'actions de soutien à l'écosystème de l'innovation verte au Maroc ainsi que la pérennisation des plateformes développées conjointement par l'IRESEN et ses partenaires.

Gestion des fonds

Sauf exception, IRESEN assurera la gestion des fonds alloués aux projets pour faciliter l'accès aux offres les plus compétitives via le service achat de l'institut. Les partenaires souhaitant gérer leurs fonds en direct devront démontrer leur capacité de bonne gestion financière (ressources humaines dédiées à la gestion financière, historique etc) et faire des reportings financiers détaillés relatifs à la gestions des fonds alloués par IRESEN. Le déblocage des fonds alloués se fera selon les modalités spécifiées dans la convention attributive du financement et des annexes établies en cas de sélection du projet.

Par ailleurs, l'ensemble des achats effectués dans le cadre du projet (acquisition d'équipements, importation de machines...) se feront par IRESEN sur présentation d'une demande de financement par le coordinateur du projet. Les porteurs de projets profitent ainsi de l'appui du Service Achats de l'IRESEN et de son accès facilité à une base donnée importante de fournisseurs, au Maroc et à l'international.

Partenaires étrangers

Les consortiums peuvent aussi inclure des partenaires scientifiques et des partenaires industriels étrangers. Pour les partenaires étrangers : seules les dépenses et activités R&D au Maroc peuvent être financées aux mêmes conditions que pour les partenaires marocains.

Accompagnement proposé

Accompagnement technologique

Les projets sélectionnés pour le programme GREEN INNOBOOST 2.0 auront accès :

- Aux plateformes de recherche appliquée développées par IRESEN et ses partenaires (notamment le Green Energy Park, le Green & Smart Building Park, et d'autres infrastructures au sein d'universités marocaines et étrangères) ;
- À un fort capital humain de plusieurs chercheurs et experts du Maroc et de la diaspora.

Le programme facilite ainsi l'accès à des services de tests et de caractérisation pour que le prototype arrive à maturité, encourageant ainsi le transfert de technologie vers l'industrie

Le programme offre également un soutien pour :

- Produire une série préindustrielle ;
- Protéger sa propriété intellectuelle ;
- Certifier son produit.

Accompagnement pour la mise sur le marché

Les projets sélectionnés bénéficieront d'un soutien pour la mise sur le marché de leur innovation et :

- Estimer le prix de revient industriel de leur produit ;
- Identifier et cibler leur marché potentiel ;
- Affiner leur business model ;
- Démarcher leurs premières commandes.

Le programme offre également des opportunités de mise en relation avec de potentiels :

- Financeurs et investisseurs ;
- Prestataires et fournisseurs ;
- Clients ;

Au Maroc et à l'international.

Gestion et suivi des projets

En cas de sélection pour le programme GREEN INNOBOOST 2.0, l'équipe du projet doit constituer un comité de suivi impliquant l'ensemble des partenaires du projet afin d'assurer le pilotage et le suivi du projet. Ce comité doit être composé d'une personne ressource de chacun des partenaires du projet et sera présidé par le coordinateur du projet. Par ailleurs, l'équipe du projet sera tenue de :

- Fournir des rapports semestriels informant sur l'état d'avancement du projet et présentant les principaux résultats techniques du projet ;
- Fournir des rapports semestriels financiers détaillant l'usage des fonds accompagnés de documents justificatifs (factures, devis, attestations du commissaire aux comptes etc.).

Le détail des modalités de gestion du projet et de collaboration entre partenaires du projet sont précisées dans la convention de collaboration téléchargeable sur la plateforme de soumission en ligne.

Conditions et engagements

En cas de sélection pour le programme GREEN INNOBOOST 2.0, l'équipe projet retenue doit respecter les conditions suivantes.

Propriété intellectuelle

La propriété intellectuelle développée dans le cadre du projet retenu pour le programme GREEN INNOBOOST 2.0 (incluant droits d'auteur, brevets, marques, savoir-faire etc...) sera la propriété conjointe de l'IRESEN. La part de propriété intellectuelle revenant à IRESEN pourra être négociée à l'amiable lors de la signature de la convention attributive de financement (en juin 2021).

Équipements

Les équipements acquis dans le cadre du programme GREEN INNOBOOST 2.0 sont la propriété de l'IRESEN pendant la durée du programme et sont cédés aux porteurs du projet en fin de programme. Les modalités de cession des équipements seront précisées dans la convention attributive de financement établie après la sélection du projet.

Contrepartie

En contrepartie du financement et de l'accompagnement technologique proposés, les projets sélectionnés pour le programme GREEN INNOBOOST 2.0 pourront choisir une des deux options ci-dessous:

- 1ère option : redevance annuelle ;
- 2ème option : pourcentage du projet.

Les projets sélectionnés pour le programme GREEN INNOBOOST 2.0 seront libres de choisir l'option qui leur convient lors de la signature des conventions attributives de financement au démarrage du programme (en juin 2021).

Option 1 : redevance annuelle

En contrepartie du financement et de l'accompagnement technologique proposés, les projets qui réalisent du chiffre d'affaires s'engagent à reverser à IRESEN une redevance annuelle s'élevant à 1,5% sur le chiffre d'affaires généré par l'innovation soutenue par le programme GREEN INNOBOOST 2.0, à partir de la 3ème année après le premier chiffre d'affaires réalisé, et ce pour une durée indéterminée.

Cette contrepartie permettra le financement d'actions de soutien à l'écosystème de l'innovation verte au Maroc ainsi que la pérennisation des plateformes développées conjointement par l'IRESEN et ses partenaires.

Option 2 : pourcentage du projet

En contrepartie du financement et de l'accompagnement technologique proposés, les porteurs de projet s'engagent à accorder à l'IRESEN une prise de participation dans le projet pouvant aller jusqu'à 20%.

Cette contrepartie permettra le financement d'actions de soutien à l'écosystème de l'innovation verte au Maroc ainsi que la pérennisation des plateformes développées conjointement par l'IRESEN et ses partenaires.

Contact et informations

Direction des Programmes R&D et Innovation

Institut de Recherche en Énergie Solaire et Énergies Nouvelles
16, rue Amir Sidi Mohamed Souissi – Rabat, MAROC

Courriel : aap@iresen.org

Téléphone : +212 (0) 537 68 22 36